



[internationalfreethought](http://internationalfreethought.org)



Communiqué de Presse -

7ème Congrès de l'AILP :

Une communication importante sur les enjeux autour des vêtements des femmes

Faute de temps lors du Congrès de l'Association internationale de la Libre Pensée, la communication d'Hansi Brémond n'a pu être prononcée. Aussi, vous la trouverez ci-jointe.



Pour visualiser, l'intervention de madame la Ministre **Marlène Schiappa**, Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, au Congrès de l'AILP : <https://youtu.be/WvKHhRFlie4>

Les Actes du Congrès en trois langues (français, espagnol, anglais) seront bientôt disponibles.



Paris, le 28 septembre 2017



Enjeux autour des vêtements des femmes *Communication de Hansi Brémond (France)* *Au 7^{ème} Congrès de l'AILP*

Ⓐujourd'hui je vous propose de réfléchir sur la question des vêtements portés par les femmes. Je trouve en effet cette question très caractéristique de la situation dans laquelle nous sommes...

Cette idée d'exposé m'est venue durant l'été 2016 lors du « *débat* » sur le burkini...

En effet, l'été 2016 a fait l'objet d'un des débats les plus déli-rants de ces dernières années ; faut-il ou non accepter le burkini sur les plages françaises ?

On a tout vu et tout entendu sur cette question ; certaines informations se révélant parfois même fausses comme cette histoire de privatisation d'une plage par une famille musulmane avec des femmes en Burkini et qui se seraient battus contre des corses...

Le procureur de Bastia en personne avait relativisé les choses expliquant qu'il s'agissait d'un côté d'une famille de gens qui avait privatisé bêtement une crique et qu'en face il y avait des gens pas plus malins qui avaient riposté, mais qu'en aucun cas il n'y avait de burkini dans cette histoire¹...



Plus tard dans le même été (le 7 septembre) on apprenait (avant que, là aussi, un démenti ne tombe) que des jeunes d'un quartier de Toulon avaient agressé des jeunes joggeurs car les filles du groupe étaient en short...

Le lendemain le journal var matin² démentait avec à l'appui une interview d'une des jeunes qui ne comprenait rien à la polémique, qui expliquait que leur tenue n'avait rien eu avoir avec l'agression mais qu'il s'agissait d'une violence gratuite. Par ailleurs les jeunes femmes ne portaient pas de short³...

Qu'importe, cette agression modifiée et arrangée rentrait dans les cases du prisme de lecture adoptée par toute une partie de la France notamment à droite et à l'extrême droite... Encore une fois les femmes étaient victimes de « l'islamisation » de la France. La droite et l'extrême droite pouvait s'en donner à cœur joie :

marion marechal le pen affirma sur un tweet : « À [#Toulon](https://twitter.com/var_matin/status/773199971801767936) c'est déjà la charia : porter un short peut vous emmener à l'hôpital! Soutien à cette famille traumatisée. [https://twitter.com/var_matin/status/773199971801767936 ...](https://twitter.com/var_matin/status/773199971801767936) »

La palme revenant à cette tribune de Lydia Guirous (LR) dans *Valeurs Actuelles* :



«Agressée à Genevilliers parce qu'elle portait une jupe, agressée à Reims parce qu'elle bronzaît dans un parc public en maillot de bain, agressée en Charente-Maritime parce qu'elle bronzaît sein nus, agressées à Toulon parce qu'elles faisaient du roller en short avec leur famille. Fallait-il que ces femmes portent djellaba et voile pour être respectées ? Y-aurait-il désormais un code vestimentaire à respecter dans certains quartiers de France ? Hier les femmes jeunes et moins jeunes subissaient les insultes et le harcèlement de rue. Aujourd'hui la haine de la femme libre a atteint une nouvelle étape, la violence physique en réunion, souvent devant leurs enfants et leur mari, passés à tabac également par ces barbares islamistes.»

A Reims, le parquet a insisté pour dire qu'il n'y avait au-



cun motif religieux. Pour l'agression en Charente Maritime, la *Charente Libre* a dû préciser dans une note que «l'agression n'a aucune connotation religieuse». Et pour ce qui est de Toulon, la piste religieuse ne semblait guère plus étayée.

En cet été 2016, tout le monde défendait le droit des femmes à porter des bikinis, à montrer leur jambe... Valls expliquant à l'occasion que Marianne avait les seins nus parce qu'elle était libre...

Ce dernier soutenait les arrêtés municipaux des communes de Cannes, Leucate, Sisco, le Touquet qui a chaque fois utilisaient les mêmes arguments pour faire interdire les burkinis (tout en reconnaissant, que le phénomène était anecdotique voire inexistant : cas du Touquet):

« Manque d'hygiène, le non-respect de la laïcité ou encore la lutte contre le terrorisme pour justifier leur décision. »

On peut noter que ce débat hallucinant s'est tenu quelques semaines après un vaste mouvement social pour le retrait de réformes qui détruisaient le code du travail...

Fallait-il faire diversion? Diviser la population sur des questions religieuses ?

Cette polémique de l'été 2016 m'a beaucoup interrogé et j'ai envie de partager avec vous nombre de ces questions :

Le Burkini est-il le symptôme d'une radicalisation d'une partie des musulmans ?

En quoi se baigner en burkini remettait en cause la laïcité ?

Toutes les femmes qui portent des foulards ou des burkinis sont-elles sous la pression d'un homme qui plus est d'un islamiste ?

Une femme occidentalise est-elle plus libre ?

Pourquoi s'inquiète-t-on toujours du vêtement religieux des femmes musulmanes ? Pas des autres ?

Pourquoi une djellaba portée par un homme, ce n'est pas dangereux ?

Pourquoi une bonne sœur à la plage ça n'a jamais choqué personne ?

Pourquoi les curés en soutane qui accompagnent des gosses à la mer ça ne choque pas non plus ?

Tous ces militants « féministes » d'un genre nouveau l'étaient-ils réellement ?

De quoi toute cette polémique est-elle le symptôme ?

Pourquoi, cet été 2016, de l'extrême droite à la gauche (Valls par exemple) tout le monde s'est offusqué de quelques burkinis mais personne n'a réagi quand une haute fonctionnaire de l'état accompagnant François Hollande en délégation auprès du pape a dû porter la mantille ?

Il me semble choquant que la rencontre avec le chef de l'église par le président d'une république laïque impose que les femmes de la délégation française soient obligées de porter un voile... et là il y a bien une atteinte à la laïcité puisqu'il s'agit d'une haute fonctionnaire de l'Etat

1 - Ceux qui veulent cacher les femmes et ce que cela signifie.

Est-ce que l'islam impose de couvrir les femmes ? Oui ! Est ce qu'il est le seul ? Non

Dans la bible il est écrit :

« Car si une femme n'est pas voilée, qu'elle se coupe aussi les cheveux. Or, s'il est honteux pour une femme d'avoir les

cheveux coupés ou d'être rasée, qu'elle se voile. L'homme ne doit pas se couvrir la tête, puisqu'il est l'image et la gloire de Dieu, tandis que la femme est la gloire de l'homme. En effet, l'homme n'a pas été tiré de la femme, mais la femme a été tirée de l'homme; et l'homme n'a pas été créé à cause de la femme, mais la femme a été créée à cause de l'homme. C'est pourquoi la femme, à cause des anges, doit avoir sur la tête une marque de l'autorité dont elle dépend » (corinthien).

Selon **Mohamed Kacimi, romancier algérien**⁵, les premières traces historiques du port du voile remonte à l'antiquité sumérienne.

« En effet, une croyance sémitique très ancienne attestée en Mésopotamie, considérait la chevelure de la femme comme le reflet de la toison pubienne! [...]Donc, il a fallu très tôt lui couvrir la tête, afin de lui occulter le sexe! Cette croyance était si répandue dans les pays d'Orient, notamment en Mésopotamie, qu'elle a fini par avoir force de loi. Aussi, le port du voile est-il rendu obligatoire dès le XIIe siècle avant J.-C. par le roi d'Assyrie, Teglat Phalazar Ier: «Les femmes mariées n'auront pas leur tête découverte. Les prostituées ne seront pas voilées.» C'était dix-sept siècles avant Mahomet et cela se passait en Assyrie, l'Irak d'aujourd'hui. »

La Bible ne va faire que reprendre et renforcé cette pratique en lui donnant force de loi.

Dans le coran, il est écrit ceci :

«Et dis aux croyantes de baisser leurs regards, de garder leur chasteté et de ne montrer de leurs atours que ce qui en paraît et qu'elles rabattent leur étoffe sur leurs poitrines.» Coran (24: 31)

Enfin dans la sourate 33, Al-Ahzab (les Coalisés), au verset 59, il est dit:

«Prophète! Dis à tes épouses, à tes filles, et aux femmes des croyants, de ramener sur elles de grandes étoffes: elles en seront plus vite reconnues et éviteront d'être offensées.» Coran (33 : 59)

On retrouve toujours cette dichotomie classique

De la femme parfaite, la mère, la sœur, voilée, digne, cachée tout ou partie, la femme de l'intérieur qui s'oppose à l'image de la prostituée, qui satisfait les besoins des hommes, fille du dehors, qui ne se cache pas...

Derrière ce discours sur le corps des femmes, se cachent plusieurs idées partagées par les grands monothéismes.

- Il y a l'idée d'une soumission à dieu, certes, mais aussi l'idée de protéger les hommes du désir des femmes, de protéger les mariages et la fidélité, mais aussi l'idée de protéger les femmes des hommes...
- Dans une société patriarcale, il faut contrôler les descendance, les héritages, les filiations, donc le corps des femmes...
- La femme est un être inférieur, vénale, lascive, voire clairement nymphomane, tentatrice, danger...
- La femme est l'objet du désir pour les hommes, et plutôt que de contrôler leurs pulsions, il vaut mieux cacher l'objet de la tentation... on inverse la culpabilité...
- L'idée que les hommes sont des prédateurs sexuels incapables de se maîtriser.



Et en même temps, un vêtement qui ne s'impose qu'à un sexe, n'est-ce pas finalement marquer encore plus les différences sexuelles ? N'a-t-on pas à faire à une hyper sexualisation des corps ?

Je vous renvoie à la lecture du livre *Quand le voile est devenu musulman* de Bruno Nassim Abouddrar

Chez les pères fondateurs du christianisme, on retrouve déjà cette haine des femmes.

- ◆ Cyprien, Evêque de Carthage « la femme est l'instrument qu'emploie le diable pour posséder nos âmes »⁶.
- ◆ Saint Clément d'Alexandrie « On a honte quand on réfléchit à la nature des femmes »⁷.
- ◆ Saint Jean Chrysostome « la femme est un mal nécessaire, une tentation de la nature, une calamité misérable, un péril domestique, une fascination, une maladie »⁸
- ◆ Saint Jérôme « la femme est la porte du diable, la route de l'iniquité »⁹

Ces arguments ne sont malheureusement pas seulement formulés par quelques excités musulmans ou chrétiens, mais sont diffusés partout de façon plus ou moins explicites, détournées, consciente ou pas.

Je vous propose de commenter quelques article glanés çà et là qui montrent à quel point cette logique est partout... dans des pays musulmans, mais aussi ailleurs.

Dans un sondage paru en septembre 2016 ¹⁰ et cité par le ministère des droits des femmes, on pouvait lire : « Une femme sur deux déclare également avoir changé sa façon de s'habiller (pour éviter une remarque sexiste) et près de 40 % ont renoncé à fréquenter certains lieux en raison des commentaires et harcèlements qu'elles y affrontaient »

Dans un article du site géopolis, on apprend que le repassage des seins semble être largement pratiqué au Cameroun. Le phénomène est courant dans la communauté chrétienne et chez les animistes du sud du pays, moins dans le nord musulman, où seulement 10% de femmes sont concernées [...] Grand-mères, mères, tantes : toutes s'accordent à dire que cette technique est le seul moyen d'éloigner les hommes de ces fillettes¹¹

En janvier 2017 une culturiste iranienne est condamnée pour de selfies sans foulards ou on voit aussi ses bras et ses jambes. ¹²

On se souvient aussi du cas de [Debrahlee Lorenzana](#) en 2010. Cette banquière de New York avait été débarquée de la City Bank parce que son physique et sa manière de se vêtir étaient « trop sexy », et parce que ses collègues « ne pouvaient pas se concentrer sur leur travail. »¹³

Plus récemment, Eric Raoult, était éclaboussé par un scandale de harcèlement sexuel à l'encontre d'une de ces employées. L'ancien ministre de l'ère Chirac, alors maire UMP de Raincy a en effet envoyé près de 15 000 textos, entre octobre 2011 et juin 2012, (compilés par un huissier de justice) à une ancienne employée de mairie ! Cette femme, ancienne participante d'une émission de télé-réalité et gogo danseuse, a été embauchée ensuite comme directrice du centre communale d'action sociale. Il semblerait que l'employée ait refusé les avances explicites du Maire, que ce soit par texto ou lors de déplacements professionnels. Ceux-ci étaient plutôt explicites et assez graveleux.

Sans préjugés des conclusions de cette affaire, les arguments utilisés par Raoult pour se défendre sont caractéristiques du sexisme ambiant et de cette fameuse culpabilité inversée.

Voilà textuellement les arguments utilisés par cet homme politique, ils se passent de commentaires : « Certains [...] étaient écrits sur le ton de l'humour » « Entre le moment où elle a été engagée et le moment où je l'ai rencontrée, elle a fait refaire sa poitrine et sa physionomie a changé » "Elle n'hésitait pas à montrer son corps. Moi, je suis suspecté d'harcèler. Mais on ne soupçonne pas une fille d'aguicher"

Cette façon de se défendre est caractéristique de l'idéologie sexiste portée par



Manifestation en Turquie de femmes pour le droit de s'habiller librement

cet homme politique. J'appris lors de mes recherches sur cet homme « Accusé de "violences sur conjoint" et de menaces envers sa femme Corinne, dont il est séparé, Éric Raoult avait finalement été relaxé en février 2013, malgré les réquisitions du parquet qui avait réclamé une peine de trois mois de prison avec sursis à valeur "d'avertissement". Accusé d'avoir giflé, bousculé et insulté à plusieurs reprises son épouse entre décembre 2011 et octobre 2012, il avait seulement reconnu des insultes. "Dire à son épouse, qui a quinze ans de moins que vous, 'tu t'habilles comme une salope', ce n'est pas une violence conjugale", s'était justifié l'élu UMP, victime de plusieurs soucis de santé ces dernières années. ¹⁴»

Avril 2011, Jasmijn Rijcken est arrêtée par un policier dans les rues de New York. Son crime ? Elle portait une jupe en faisant du vélo et le policier a alors considéré qu'elle présentait un danger en distrayant les automobilistes. Ainsi, ce ne serait pas au conducteur d'être attentif et de gérer le danger au volant mais ce serait à cette femme de se couvrir.¹⁵ ?

Le 2 février, trois jeunes femmes en Argentine sont dénoncées puis exclues d'une plage par une vingtaine de policiers parce qu'elles avaient les seins nus. ¹⁶

Dorsa Derakhshani est exclue de l'équipe iranienne d'échec parce qu'elle n'a pas porté le voile lors d'un tournoi en Espagne en février 2017. ¹⁷

En 2014, toujours, une bataille sur les réseaux sociaux mais également des manifestations dans la rue, au Kenya, opposèrent des hommes et surtout des femmes qui défendaient le droit de porter des jupes à des réactionnaires qui luttèrent alors « contre les tenues indécentes » et contre le « nudisme » des femmes. Tout a commencé à « partir d'un incident [...] dans une gare routière de Nairobi : une femme a été prise à partie par un groupe d'hommes qui jugeaient sa tenue « indécente ». Mais au lieu de la recouvrir, ils l'ont déshabillée de force. La scène a été filmée par des téléphones mobiles et mise en ligne, suscitant à la fois un choc national, mais aussi un vaste débat sur la manière dont devraient être vêtues les femmes dans les lieux publics. »¹⁸

Dans 17 pays du monde, il est plus dangereux de montrer ses seins que de porter une arme à feu!
« L'une des premières choses que l'on voit lorsque l'on vient au monde ? Les seins ! Mais dans de nombreux pays, ce n'est pas le cas. Chez eux, il est en effet plus beau de contempler une arme à feu que le galbe d'un sein... En effet, il est autorisé de porter une arme sur soi dans les lieux publics alors qu'en même temps, les femmes encourent des sanctions (plus ou moins lourdes) si elles montrent leur poitrine. ». Parmi ces pays notons le Mexique, l'Irlande, la Russie, la Turquie, l'Égypte, le Maroc, Singapour, la Thaïlande...

Partout on retrouve cette idée très répandue qui veut que la victime ait cherché son viol ! ce préjugé abject est répandu partout, y compris dans des milieux qui se revendiquent plus progressistes.

L'année dernière dans une brochure pour les jeunes nous écrivions à propos du port de la jupe qualifié par certains « d'appel au viol ».

« La jupe serait un appel au viol ? » Faux !

85 % des viols sont commis dans un contexte où la victime connaît son agresseur, par exemple au sein de la famille (père, beau-père, oncle,...), de l'école ou du travail ².

Il n'y a pas plus d'agressions sexuelles en été qu'en hiver, donc la légèreté des tenues n'est pas en cause³.

Les premières violences sexuelles ont lieu pour « 51 % avant 11 ans et 21 % avant six ans »⁴... y'a-t-il encore des fous pour affirmer que c'est la victime et sa tenue qui est en cause ?

En Inde, une femme est violée toutes les deux heures et pourtant le port de la jupe, n'est pas vraiment la tendance dans ce pays⁵...

N'est-il pas temps d'enfin reconnaître que les agressions sexuelles sont seulement le fait des agresseurs ?
N'est-il pas temps de laisser les femmes tranquilles et de se poser les vraies questions ? »

Ces questions sont loin d'être le seul fait de quelques musulmans réactionnaires :

Des exemples récents nous montrent que cela existe même en France dans des institutions qui n'ont rien à voir avec l'islam :

Y compris dans des écoles publiques des polémiques ont surgies pour dénoncer les jupes ou les shorts, jugés comme des « appels au viol »...

C'est exactement l'expression qu'aurait utilisé un professeur d'un collège de Ruelle-sur-Touvre en Charente pour critiquer les shorts jugés trop courts de certaines élèves de 3^{ème}.

Celles-ci ont exprimé leur choc. « Sentiment partagé par [une] mère, Isabelle Rousseau, elle-même enseignante: *«J'ai été très surprise qu'elle soit exclue de cours. Elle portait une jupe classique. Ma propre mère avait été convoquée pour ça, mais c'était dans les années 70!»* La maman apporte du crédit aux propos rapportés par sa fille, et plusieurs de ses copines. *«C'est inadmissible. On ne dit pas ça à des adolescentes de 15 ans, en pleine construction.»*¹»

Deux mois plus tôt un scandale similaire éclatait dans un lycée de la Drome²: « La direction du lycée Emile Loubet de Valence (Drôme) a récemment pris des décisions jugées "sexistes". Selon certains élèves, il y est interdit de porter des jupes trop courtes et des jeans troués. Et pour que le nouveau règlement soit bien respecté, la proviseure et son adjointe auraient des pratiques suspectes. Elles sont ainsi accusées de "mesurer les jupes" des filles avant qu'elles n'aillent en cours mais aussi de vérifier leur maquillage. S'il est trop prononcé ou bien si les tenues ne sont pas jugées "adéquates", elles sont invitées à faire demi-tour.

Par conséquent, plusieurs lycéennes ont lancé un appel à manifester: elles dénoncent les renvois à la maison, les remarques uniquement faites aux femmes mais aussi l'atteinte à la "liberté d'expression". [...]

Récemment, une lycéenne a eu l'idée de photographier sa tenue et de poster la photo sur Twitter pour que les internautes puissent juger de son accoutrement "indécents". » Rien de choquant ; la tenue était même plutôt classique.

Dans les établissements dans lesquels j'ai travaillé, il nous est arrivé de parler de tenus avec quelques élèves (jean taille basse qui laissait apparaître le caleçon, une ceinture avec une banane, des tenues de vacances...), mais cela relève de l'exception et la tenue décente se limitait à ne pas se vêtir comme on le fait à la plage ou à arborer des signes vulgaires, religieux ou politiques, ni à montrer son intimité... A chaque fois, l'élève est reçu et son cas est discuté avec lui...

Il semble que depuis quelques années une morale stricte relevant plus du moralisme que de l'éducation s'installe dans certains établissements entretenant ce vieux discours de « l'appel au viol » et attribuant souvent une intention qui n'est pas la leur à des jeunes filles...

Le port de la jupe n'est ni un appel au viol, ni un crime...Ne devrait-on pas laisser les individus s'habiller comme ils l'entendent ?

Le discours de « protection » des femmes par le vêtement est absurde. Dans certains pays comme l'Inde ou l'Égypte, les « champions du monde » en terme d'agression sexuelle, les voiles et les tenues couvrantes des femmes ne les protègent pas de leurs agresseurs. Bien au contraire ; les hommes y grandissent dans un système pervers, une véritable culture du viol où les discours religieux, sexistes et où le vêtement créent plus de perversions et donnent des excuses aux agresseurs.

De la cornette à la burka, de la mantille au hijab, ce discours souvent inspiré des discours religieux aggrave la condition des femmes, crée une véritable culture du viol et reporte la culpabilité vers les victimes plutôt que vers les véritables coupables.

Cette pensée sexiste et dangereuse inverse la culpabilité des potentielles agressions. Cette doctrine a été parfaitement illustré par les propos d'un prêtre italien en 2012 qui affirmait alors⁵ ; « *Rallonger les jupes pour ne pas provoquer les criminels [...] les femmes, qui provoquent par leur habillement succinct, qui s'éloignent de la vie vertueuse et de la famille, provoquent les instincts et doivent se livrer à un sain examen de conscience, en se demandant : peut-être le cherchons-nous ?* »



2 – Ceux qui veulent les déshabiller

Pour autant doit-on considérer que la nudité partielle ou totale des femmes est un signe de liberté ? Montrer son corps est-il synonyme de liberté ?

Récemment il y a eu une polémique à propos d'affiches publicitaires sexistes pour les vêtements de la marque Yves st Laurent ...les femmes étaient plutôt déshabillées mais ce n'était pas vraiment un signe d'égalité ou de liberté.

Est que les stylistes, les grands noms de la mode, les publicitaires et les pornographes sont des féministes ? Même s'ils proclament tous aimer les femmes et « libèrent » leur corps des vêtements ?

La publicité, la mode, la télé, le cinéma imposent des normes de beauté très strictes, le corps doit être longiligne (90-60-90), jeune, sans cellulite, blanc mais halé, haut les seins, fermes les fesses, pas de cellulite, des abdos...

Du coup, les femmes noires se défrisent les cheveux, en Asie on suit des opérations pour se débrider les yeux, partout où les peaux sont colorées, on vend des produits blanchissant. Même le sexe des femmes est l'objet de diktats, ainsi les opérations des lèvres se multiplient.²⁰

...« En 2010, le marché français des soins cosmétiques amincissants a drainé quelques 110 millions d'euros »²¹. Les blancs doivent être bronzés les peaux de couleur doivent blanchir. Les diktats de beauté s'imposent et des « affaires » s'affichent ça et là dans la presse :

Citons cette affaire qui a eu lieu en Grande Bretagne ; « Tailleur, rouge à lèvres... L'employeur peut-il imposer une féminité stéréotypée dans un contrat de travail ? Alors que les députés britanniques en débattent actuellement, en France, flou juridique et abus subsistent. Une anglaise a été licenciée car elle refusait de porter des talons de plus de 5cm.... Et les Hôtesse de l'air, les hôtesse d'accueil du salon de l'automobile ? ...²²»

Trump début février 2017 disait qu'il aimait les femmes qui s'habillent comme des femmes « on apprenait qu'il supervisait les tenues de ses collaboratrices²³... est-ce la liberté des femmes ?

On a même vu une lycéenne expulsée de son lycée en seine et marne en mai 2016 pour une jupe jugée trop longue....²⁴

Si elle a accepté de retirer son voile peut-on, en plus, lui demander de s'habiller comme tout le monde ? Peut-on imposer à quelqu'un de montrer ses jambes...au nom de quoi ? La « liberté » relative des femmes en occident se traduirait-elle aussi par des injonctions vestimentaires ?

Ainsi selon Valls et les polémiqueurs du burkini, être en bikini serait un symbole de la liberté des femmes en occident ?

Le fait que les occidentaux hommes ou femmes cachent une partie de leur nudité quand il fait chaud ou pour se baigner, n'est-ce pas la preuve que nos sociétés ne se sont pas encore complètement dégagées des discours religieux sur le corps ?

La liberté consisterait plutôt à ce que chaque individu homme ou femme ne se fasse pas imposer sa façon d'être ou de se vêtir.

Hormis les écoles publiques, les mairies, et ce qui relève de la laïcité on ne peut interdire de tenue religieuse ou imposer une tenue de baignade officielle sur les plages... Dans les piscines municipales, c'est pour des raisons d'hygiène que les règlements imposent la réduction de la surface en tissu.



3 – s'habiller comme on l'entend, être vieille, être grosse, être nue ou habillée, mais être libre de son corps

Cette année l'actrice Emma Watson a posé partiellement nue, elle a montré une partie de sa poitrine. Elle a subit

des attaques, des personnes estimaient qu'on ne pouvait pas être féministe et se montrer ainsi...

Mais sa démarche est féministe, elle fait le choix de disposer de son corps... tout dépend de la liberté de l'individu de poser ou pas, et cela sans contraintes externes.

Ainsi de nombreuses femmes se battant pour leurs libertés peuvent utiliser leur corps nu ou partiellement nu pour défier les autorités morales.

En Octobre 2011, quelques mois après le début de la révolution égyptienne, Aliaa Elmady poste sur son blog une photo d'elle nue en expliquant être «athée», «individualiste», et se prononçant «contre une société de violence, de racisme, de sexisme, de harcèlement sexuel et d'hypocrisie».

Elle déclarait alors : « "Condamnez les modèles qui posaient nus à la faculté des beaux-arts du Caire au début des années 1970, censurez les livres artistiques, détruisez les statues archéologiques... Déshabillez-vous ensuite et regardez-vous dans un miroir. Brûlez ces corps que vous détestez tant et débarrassez-vous de vos complexes sexuels avant de m'insulter et m'empêcher de m'exprimer librement" »

En 2012, deux actrices iraniennes et tunisiennes posent partiellement nues pour des magazines en reprenant des discours d'émancipation et d'égalité des sexes. L'actrice iranienne ; Golshifteh Farahani, montre un sein, provoque la colère des autorités iraniennes et vit désormais en France pour avoir commis cet acte jugé « grave » dans un état théologique.

Dans le même processus de d'émancipation et de réappropriation des corps par la nudité partielle ou totale, on peut aussi citer le cas de Sila Sahin, une actrice allemande issue d'une famille musulmane qui pose nue pour dénoncer le statut de la femme dans sa culture d'origine.

Citons également l'exemple d'un calendrier de soutien à Golshifteh dans lequel des militantes égalitaristes, des libres penseuses comme notre camarade polonaise Nina Sankari, posent nues accompagnées de slogans du genre « aucun dogme ne me dira comment je dois m'habiller » ou encore « une pensée libre dans un corps libre ».

La liberté, le féminisme ne serait-ce pas de se battre pour la liberté de chaque individu à disposer de son corps, de sa conscience, à égalité avec les autres quel que soit son sexe ?

Réduire le débat à l'utilisation d'un vêtement ou pas relève du dogmatisme le plus bête.

Une femme qui porte des pantalons quand la société leur interdit est féministe.

Porter des jupes pour protester contre ceux qui vous traitent de « salope » ; c'est féministe

Quand Hermini Cadole amie de Louise Michel invente le soutien-gorge pour casser le corset, elle fait preuve de féminisme... Et en même temps, ces femmes qui brûlent leur soutif, quelques décennies plus tard, font également preuve de féminisme.

Quand des policiers verbalisaient des femmes en tenue de bain qui montraient trop leur jambe, elles avaient raison de se battre... quand on impose à des femmes de se tenir en bikini devant des voitures pour faire du chiffre, ce même vêtement devient symbole d'oppression...

Quelles restrictions ?

Des gens « progressistes » ont parfaitement compris la signification sexiste de certaines tenues religieuses et veulent par conséquent les interdire. Ils sont souvent rejoints par ceux qui prétextent un discours féministe ou laïque mais dont la réelle motivation est de stigmatiser une partie de la population.

On peut comprendre la première posture mais on ne peut la légitimer.

La loi de séparation des Eglises et de l'Etat ne permet pas à l'Etat de décider ce qui est convenable ou pas en matière de tenue dans la rue, la vie privée ou sur une plage...

De plus, la stigmatisation, les menaces d'interdiction, les polémiques autour des voiles et autres burkinis donnent un aspect publics, identitaires et quasi subversifs à ces tenues...

On le voit en France, le débat sur l'identité nationale lancé par Sarkozy a quasiment donné un côté subversif à l'islam le rendant presque rebelle et attrayant pour quelques jeunes.

Ce n'est pas en interdisant les religions ou certaines de leurs pratiques qu'on les fait reculer... Bien au contraire, les monothéismes se complaisent dans le martyr et la stigmatisation. Les religieux font de chacune de ces polémiques un moyen de renforcer leur emprise sur les croyants...

Les républicains d'antan n'ont pas fait reculer la religion en France en l'interdisant mais en séparant l'Etat des Eglises et en faisant progresser les conditions sociales et l'instruction de toutes et tous.

En matière de signes et de tenues religieuses, il faut surtout se battre pour maintenir et rétablir le cadre légal existant ; la loi de 1905 et les circulaires Jean Zay. A l'école laïque par exemple : ni croix, ni foulard, ni kippa. Même chose pour les fonctionnaires...

Pour ce qui est des histoires de crèches, de visites accompagnées par des mamans voilées ou autre polémiques dans le genre, il suffit de créer des crèches publiques ainsi que des postes pour accompagner les sorties scolaires. Ce n'est pas la logique des gouvernements successifs.

Dans les entreprises, les tenues sont négociées avec les salariés selon les besoins définis au préalable... Pas de laïcité dans l'espace privé mais des règlements !

Il va de soi qu'une usine ne peut autoriser un ouvrier fraiseur tourneur à avoir les cheveux long et détachés...

Par contre ceux qui proposent la laïcité dans le privé, menacent la liberté de conscience et la laïcité.

Va-t-on imposer à un monastère qui produit des fromages (donc une entreprise privée) la neutralité à ses salariés ?

La laïcité des entreprises... ce serait l'interdiction de tenir une librairie chrétienne ou juive ? Une boucherie halal ? Ou interdire à une nourrice d'avoir un crucifix chez elle ?

On le voit bien ces discussions sur les vêtements recoupent de nombreuses questions et ont toute leur place dans nos travaux.



- ¹ <http://www.lejdd.fr/Societe/En-France-une-polemique-mais-combien-de-burkinis-803815>
- ² <http://www.varmatin.com/faits-divers/familles-agressees-cetait-purement-gratuit-et-nos-tenues-ne-sont-pas-en-cause-76563>
- ³ <http://www.varmatin.com/faits-divers/familles-agressees-cetait-purement-gratuit-et-nos-tenues-ne-sont-pas-en-cause-76563>
- ⁴ http://www.huffingtonpost.fr/2016/08/20/conseillere-elysee-hollande-voile-pape_n_11635698.html?ncid=fcblklnkfrhpmg00000001
- ⁵ <http://www.slateafrique.com/97015/linvention-du-voile-religion-machisme>
- ⁶ Cité dans la Libre Pensée et les femmes, les femmes et la libre pensée de Louis Couturier
- ⁷ idem
- ⁸ idem
- ⁹ idem
- ¹⁰ http://www.20minutes.fr/societe/1920443-20160907-femme-deux-change-facon-habiller-cause-sexisme?utm_medium=Social&xtref=twitter.com&utm_campaign=Echobox&utm_source=Twitter&utm_term=Autofeed#link_time=1473264903
- ¹¹ <http://geopolis.francetvinfo.fr/le-repassage-des-seins-mutilation-genitale-feminine-trop-peu-con nue-37901>
- ¹² <https://fr.sputniknews.com/international/201701191029671618-culturiste-prison-selfies-iran/>
- ¹³ Idem
- ¹⁴ http://www.purepeople.com/article/eric-raoult-accuse-agnes-la-plaignante-a-participe-a-l-amour-est-aveugle_a138283/1
- ¹⁵ <http://www.slate.fr/lien/39581/velo-jupe-danger>
- ¹⁶ http://www.20minutes.fr/monde/2007703-20170202-argentine-trois-femmes-seins-nus-expulsee-plage-polemique-enfle?utm_campaign=Echobox&utm_medium=Social&utm_source=Facebook&xtref=facebook.com#link_time=1486062676
- ¹⁷ Dorsa Derakhshani
- ¹⁸ <http://rue89.nouvelobs.com/2014/11/17/femmes-indecentes-rue-bataille-hastags-kenya-256090>
- ¹⁹ <http://www.demotivateur.fr/article-buzz/dans-17-pays-du-monde-il-est-plus-dangereux-de-montrer-ses-seins-que-de-porter-une-arme--4090>
- ²⁰ <http://www.rue89.com/rue69/2013/02/21/contre-limage-de-la-vulve-parfaite-elles-se-rebellent-sur-internet-239817>
- ²¹ Etude Xerfi de 2010 citée dans Causette, hors série été 2012
- ²² http://www.liberation.fr/france/2017/02/14/au-travail-les-femmes-victimes-de-la-loi-du-talon_1548492?utm_campaign=Echobox&utm_medium=Social&utm_source=Facebook#link_time=1487158947
- ²³ http://www.liberation.fr/planete/2017/02/04/pour-trump-les-femmes-doivent-s-habiller-comme-des-femmes_1546345
- ²⁴ <http://tempsreel.nouvelobs.com/societe/20160504.OBS9867/une-ado-expulsee-de-son-lycee-a-cause-de-sa-robe-jugee-trop-longue.html>